

Dans ce numéro :

- ▶ Errata moniteur belge
- ▶ Le compte Nickel
- ▶ Viking Lotto
- ▶ Cigarillos menthol
- ▶ Commission des jeux de hasard
- ▶ Réflexion sur le délai de garde des colis
- ▶ Formation « Lire et comprendre son bilan »
- ▶ Arrêté royal sur la cigarette électronique
- ▶ Site Internet
- ▶ Interview Yannick Gyssens

Rédaction

Walter Agosti, Yannick Gyssens,
Laurence de Gobert

Distribution



Rédacteur en chef :

M. Walter Agosti
info@visionpresse.be
Avenue Albert 1^{er} 1A – 1342 Limelette

Graphisme & impression :

AZ Print sa
Rue de l'informatique 6
B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)
Tél. 04 364 00 30 – info@azprint.be
www.azprint.be



Edito

Plus près du réseau : c'est notre vision.

Vous avez entre les mains, la nouvelle maquette de l'info réseau de Vision Presse. Elle se présentera mensuellement comme moyen de communication « papier » vers les libraires et contenant de nouvelles brèves relatives à la gestion de nos commerces. Mais ce ne sera pas le seul moyen de vous informer.

En avril, le site de Vision Presse sera mis en ligne. Il est conçu pour vous donner chaque jour de l'actualité (les parutions annoncées, les offres d'abonnement dans les magazines, les petites infos utiles, etc.)

A côté de cela, beaucoup de « news » (toujours courtes) qui vous annoncent les nouveautés presse, les news de la poste, de la loterie, des paris sportifs, des opérateurs de distribution de colis, du monde du tabac, du livre et de l'édition. L'idée générale est de retrouver sur un même site un maximum d'informations qui sont distillées un peu partout et que l'on rate quelques fois.

Dans la barre des outils, par exemple, un accès direct vous sera donné à distriweb, au jackpots et résultats de la loterie nationale, de journaux.fr pour retrouver des couvertures de magazines et autres publications papier.

Tout est amené à évoluer constamment afin de répondre au mieux à nos besoins dans le but de partager les meilleures pratiques de notre métier. Vous pouvez tous y participer en nous communiquant simplement vos informations et liens utiles à partager.

Ce n'est pas tout... Dans un futur proche également, nous vous proposerons un groupe de discussion WhatsApp dédié aux échanges entre nous et la possibilité de messagerie privée pour les demandes urgentes ainsi qu'un groupe Facebook Vision Presse réservé aux affiliés.

Enfin, je vais remettre à jour la bourse aux collections. Rien de tel que d'échanger entre nous pour rechercher des numéros manquants pour les collections de nos clients.

Et si vous trouvez que nous allons dans le bon sens, que nous sommes plus près du réseau, plus près de vous, adhérez dès maintenant à Vision Presse et recevez, en plus, notre newsletter mensuelle qui reprendra les avancées sur les dossiers nationaux, et ils sont nombreux.

Walter AGOSTI

Administrateur délégué
walter@visionpresse.be



SPORTS BAR

CHARLEROI - PROXIMITÉ RIVE GAUCHE

PLAY-OFF

LIVE SPORTS, DJ's, BEERS & FRIENDS

Rue de Charleville 28 | 6000 Charleroi

7j/7 | 11:00 → 23:00 (ve/sa → 2:00)

Brèves

MONITEUR BELGE	BELGISCH STAATSBLAD
<small>Publication conforme aux articles 472 à 478 de la loi-programme du 24 décembre 2002, modifiée par les articles 4 à 8 de la loi portant des dispositions diverses du 20 juillet 2005.</small>	<small>Publicatie overeenkomstig artikelen 472 tot 478 van de programmawet van 24 december 2002, gewijzigd door de artikelen 4 tot en met 8 van de wet houdende diverse bepalingen van 20 juli 2005.</small>
<small>Le Moniteur belge peut être consulté à l'adresse : www.moniteur.be</small>	<small>Dit Belgisch Staatsblad kan geconsulteerd worden op : www.staatsblad.be</small>
<small>Direction du Moniteur belge, chaussée d'Anvers 53, 1000 Bruxelles - Conseiller : A. Van Damme</small>	<small>Bestuur van het Belgisch Staatsblad, Antwerpsesteenweg 53, 1000 Brussel - Adviseur : A. Van Damme</small>
Numéro tél. gratuit : 0800-98 809	Gratis tel. nummer : 0800-98 809
<small>181e ANNÉE</small>	<small>181e JAARGANG</small>
<small>VENDREDI 2 DECEMBRE 2011 DEUXIEME EDITION</small>	<small>VRUJDAG 2 DECEMBER 2011 TWEDE EDITIE</small>

Cigarillos menthol – RAPPEL

Attention ! Comme vous l'avez probablement déjà entendu, le menthol est interdit en Belgique depuis le 1^{er} mars 2022. Concrètement, cela signifie que les fabricants, pouvaient encore vous fournir jusqu'au 28 février 2022 des produits au menthol (cigarillos) par le biais de leurs représentants ou de votre grossiste. En tant que commerçant vous avez encore jusqu'au 28/02/2023 pour vendre votre stock aux consommateurs.



ERRATA Moniteur Belge

Le moniteur belge du 3 mars 2022, publie un errata de l'arrêté royal du 17 février 2022 fixant les contours de l'activité complémentaire exercée par les libraires. On peut y lire notamment ceci : « dans le texte français du rapport au Roi, il faut lire "les mises font également référence aux gains qui ont été payés et qui sont misés à nouveau" au lieu de "les mises ne font pas référence aux gains qui ont été payés et qui sont misés à nouveau" ».

Nickel le compte pour tous

N'oubliez pas de demander à votre logiciel CAISSE de prévoir de nouveaux codes comme un paiement via NICKEL (N) ou encore un dépôt (N+) ou un retrait NICKEL (N-). Ayez toujours sur votre compte Nickel PRO un minimum de disponibilité. Enfin veillez à la clôture de votre caisse de tenir compte des mouvements Nickel de la journée.



Commission des jeux de hasard – Conditions de renouvellement de votre licence F2

La commission des jeux de hasard a publié une note concernant le nouvel arrêté royal du 17/02/2022 relatif à l'engagement de paris dans les librairies.



viking lotto

Viking Lotto

Le jeu européen de tirage Vikinglotto, jusqu'à présent cantonné à la plateforme numérique e-lotto, sera disponible dans les points de vente (Librairie) de la Loterie Nationale à partir du 12 mai 2022. La grille coûte en Belgique 10 €.

DÉCOUVREZ LE NOUVEL ePOD2



CHARGEMENT RAPIDE
80% DE CHARGE
EN 35 MIN



VAPOTAGE POSSIBLE
PENDANT
LE CHARGEMENT



RÉSISTANT AUX
ÉCLABOUSSURES



CAPSULES COMPATIBLES
AVEC EPOD



**La nicotine contenue dans ce produit crée une forte dépendance.
Son utilisation par les non-fumeurs n'est pas recommandée.**

Commission colis et service postaux



Geoffrey Haulotte, qui a cette commission de travail, souhaite organiser une réflexion sur le délai de garde des colis dans nos magasins et sur un projet d'une tarification pour des gardes supérieures à une norme à fixer. Vous pouvez envoyer vos propositions à geoffrey@visionpresse.be.

Formation

Dans le courant du dernier trimestre de cette année, Vision presse sera en mesure d'organiser sa première formation à destination des libraires : « Lire et comprendre son bilan comptable ».



Arrêté royal sur la fabrication et la mise en vente dans le commerce des cigarettes électroniques



David Clarinval, Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME,

Sous l'impulsion du Ministre de la santé, un nouvel arrêté royal, modifiant celui du 28 octobre 2006 est en écriture. Ce projet nous a intéressé surtout sur la partie « Mise en vente ».

Nous sommes intervenus auprès du ministre

David Clarinval pour avoir son soutien sur toute la partie concernant la responsabilité du libraire, le délai de gestion des stocks existants et les mentions de l'affichage sur les produits. Nous y reviendrons tout prochainement.

Site internet

C'est le lundi 11 avril que sera mis en ligne le nouveau site internet de Vision presse :

www.visionpresse.be

Il prévoit 3 types d'accès :

- **Public** : accessible à tous les publics y compris nos clients ;
- **Pro** : accessible gratuitement sur simple demande. Cette partie est dirigée vers les professionnels qui ont un intérêt à notre profession (les infos seront sur un fond jaune) ;
- **Affiliés** : accessible uniquement aux membres affiliés à Vision presse (les infos seront sur un fond rouge).

Chaque jour sur la page d'accueil vous trouverez l'actualité du jour et vous serez invités à contribuer à les alimenter. L'objectif ? trouver un maximum d'informations sur un seul site.



Ladbrokes.be

DYNAMISE TA LIBRAIRIE

AVEC LE PROGRAMME DE COMMISSIONS LE PLUS AVANTAGEUX SUR LE MARCHÉ.

18+ JOUEZ AVEC MODÉRATION 21+



Interview

Interview de Yannick Gyssens, Président de Perstablo et administrateur délégué de Perstablo et de Vision presse.

Qu'est-ce qui vous a motivé à votre collaboration avec Vision presse ?

Walter Agosti est administrateur délégué de Perstablo. Nous échangeons régulièrement sur un projet d'association nationale. Il a proposé de recréer une asbl francophone dans le but d'opérer un rapprochement futur entre nos deux entités. J'ai trouvé cela inspirant et je l'ai suivi dans ce projet. Dans le passé, Walter avait déjà été à l'initiateur du regroupement de toutes les unions professionnelles francophones de presse, à présent, il voit encore plus loin.

Comment fonctionne la synergie entre les deux associations ?

Walter est actuellement trois jours par semaine à Vilvoorde dans les bureaux de Perstablo. Nous avons donc des journées entières de travail en commun. L'optimisation fonctionnelle de la gestion administrative et l'informatique de nos entités respectives sont des exemples de synergies efficaces. Nos structures internes sont semblables et seront, le moment venu, plus aisées à fusionner.

Quel est concrètement votre engagement actuel au sein Vision presse ?

Le carnet d'adresse de Walter est très étendu en Belgique francophone. Personnellement, je lui fais profiter de mes contacts en Flandre, et plus particulièrement de l'infrastructure logistique de Perstablo.

A terme, comment voyez-vous votre rapprochement ?

Nous nous donnons entre deux et trois ans afin parvenir à une fusion complète de nos deux entités. Selon notre calendrier, nous serons alors devenus une association nationale ouverte, bien entendu, aux autres associations existantes qui souhaitent nous rejoindre. Cette fusion entraînera une part non négligeable de travail préparatoire tant administratif qu'humain afin de parvenir à une optimisation de nos services tant auprès de nos nombreux clients, partenaires et fournisseurs. Ce sont, in fine, les organes d'administration et les assemblées générales qui donneront le feu vert.

Quels sont les chantiers communs sur lesquels vous travaillez ?

Mis à part les relations avec les éditeurs de presse qui sont uniquement régionales, tout est national que ce soit le distributeur de presse AMP, les services de La Poste, les relations avec la Loterie nationale, les grossistes et les cigarettiers, les opérateurs de paris sportifs, etc. Il est plus intéressant d'opérer en position commune, plutôt que chacun isolément.

L'exemple le plus récent est l'arrêté royal sur les conditions d'exploitation des paris sportifs en librairie. A toutes les réunions, et il y en a eu légion, nous avons une position nationale que nous défendions unilatéralement à tous les niveaux, cela s'est avéré être bien plus efficace.

A présent, nous devons nous préparer à de nouvelles restrictions en matière de tabac dans la cadre du plan santé. Nous y sommes d'ores et déjà attelés. Nous nous concertons afin de défendre une position commune au sein de notre réseau. Ici encore, nous restons ouverts à toutes les organisations qui souhaiteraient profiter de nos démarches et parler de d'une seule et même voix.

Vous aussi, vous aurez prochainement un nouveau site internet ?

Oui et je dirais enfin ! Un an de gestation, un travail de longue haleine et bientôt la naissance de www.perstablo.be

Notre site devrait être en ligne aux environs des mêmes dates que celui de Vision presse, c'est à dire dans le courant du mois d'avril.

Vous organisez bientôt votre deuxième édition du jour du libraire en Flandre – Comment cela se passe-t-il ?

En Wallonie, Walter a créé ce jour de fête il y a plus de 25 ans. Il y a un an, l'organe d'administration de Perstablo a validé la création de cette journée en Flandre tout en gardant nos spécificités régionales. Ce fut une réussite. Et cette année, nous proposerons une nouvelle formule sous une forme mobile qui traversera les provinces du Nord ; et il y aura du klaxon dans l'air ...

Un dernier message ?

Je reprends la devise belge : L'union fait la force et c'est un flamand qui vous le dit !

Interview réalisée par
Laurence de Gobert



DEVENEZ PARTENAIRE **B!NGOAL**

VOTRE BOOKMAKER 100% BELGE !

Contactez-nous pour une visite sans obligation

02/736.99.55 info@bingoal.be @bingoal.be

